



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-26573>

Département(s) de publication : **68**

Annonce n° **26-26573**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Saint-Louis Agglomération

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 20006605800013

**Ville** : Saint-Louis

**Code postal** : 68305

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 68

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1793505>

**Identifiant interne de la consultation** : 26AT-Pat-0767-Z

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : direction@agglo-saint-louis.fr

**Numéro de téléphone du contact** : +33 389709070

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Formulaire Dc1 : - Lettre de candidature (Dc1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat. Formulaire Dc2 : - Déclaration du candidat (Dc2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant :
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Chiffre d'affaires annuel général : - La déclaration concernant le chiffre d'affaires global faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; Chiffre d'affaires annuel spécifique : - La déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché,

portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; Effectif moyen annuel : - La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; Autres exigences économiques ou financières : - La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation ou équivalent. - Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat. En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Références sur des travaux spécifiés : - La liste de trois réalisations similaires effectués au cours des trois dernières années assorties d'attestations de bonne exécution. Les attestations indiquent l'objet du marché, le montant, le maître d'ouvrage, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent si ces derniers ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; Outils, usines ou équipements techniques : - La description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 09/04/2026 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Non

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : Valeur technique de l'offre : 40% Prix des prestations : 60%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Création d'un mur de soutènement sur la limite Ouest du CTP1 à VILLAGE-NEUF

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45262620

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : La présente consultation concerne des travaux de construction d'un mur de soutènement sur la limite Ouest du site du Centre Technique du Patrimoine situé 8 Rue du Rhône à Village-Neuf. Le descriptif des prestations attendues est précisé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

**Lieu principal d'exécution du marché** : Rue du Rhône 68128 - VILLAGE-NEUF

**Durée du marché (en mois)** : 3

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Oui

**Détail sur la visite (si oui)** : Visite : le mardi 24 mars 2026 à 15h ou le jeudi 26 mars 2026 à 15h

**Autres informations complémentaires** : L'avis implique un marché public. Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques Code NUTS : FRF12 Le marché est conclu à compter de sa date de notification au titulaire jusqu'à la date d'expiration de la garantie de parfait achèvement. La notification du marché vaudra ordre de commencement de la période de préparation. A noter que les travaux ont prévu de débuter mi-mai 2026 et de se terminer fin juin 2026. Les délais d'exécution des travaux sont les suivants : - Période de préparation : 4 semaines à compter de la notification du présent marché - Délai plafond d'exécution des travaux : 1 semaine à compter de la notification au titulaire de l'ordre de service de démarrage des travaux après la période de préparation La période de préparation inclut tous les délais de préparation de réalisation de plans d'exécution, de commande, des documents divers ou échantillons pour approbation. Le candidat a la

possibilité de proposer des délais d'exécution des travaux optimisés dans le cadre de son offre. Ceux-ci sont contractuels. Toutefois, ils respectent impérativement respecter les délais maximums imposés par le pouvoir adjudicateur et devront être justifié et réaliste compte-tenu des contraintes explicitées dans les pièces du marché notamment le CCTP. Une prolongation du délai d'exécution peut être accordée par le pouvoir adjudicateur dans les conditions de l'article 18.2 du CCAG-Travaux. Durée de validité des offres : 4 mois. PSE : oui, facultative, pour le tirage de 200m de fourreaux enterrés en cas de besoin ultérieur Options au sens du droit européen : - Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique. - Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique. Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire. Modalités de financement : autofinancement par SAINT-LOUIS Agglomération. Application des articles R.2191-3 à R.2191-63 du Code de la Commande Publique. Modalités de paiement : virement administratif. Délai global de paiement : 30 jours. Dépôt de la facture sur chorus pro. Les prix seront révisables le cas échéant dans les conditions du CCAP (article 4.2). Cautionnement et garanties exigées : il est prévu une retenue de garantie dans les conditions prévues au CCAP Il est prévu le versement d'une avance selon les modalités du CCAP Possibilité d'attribution sans négociation : Oui Pour connaître les modalités d'obtention du dossier de consultation et de remise des offres, les modalités d'obtention de renseignements complémentaires et les procédures de recours, se référer au règlement de la consultation. En application des articles R.2185-1 et R.2185-2 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur peut déclarer la procédure sans suite

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/03/2026**